

Nom commercial: Lotion nettoyante concentré

Version: 1 / CH

Date de révision: 31.10.2024

Numéro de la matière: R-15245:

remplace la version: - / CH

Date d'impression: 31.10.2024

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Lotion nettoyante concentré

Numéro d'enregistrement

UFI QD09-48AW-Q00Q-MUCG

Identification de substance / produit

No.-PR 15245

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/préparation

Produit de soins aux animaux

Utilisations identifiées

SU1 Agriculture, sylviculture, pêche

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Adresse/fabricant

Albert Kerbl GmbH

Felizenzell 9

84428 Buchbach

No. de téléphone +49 8086 933-100

No. Fax +49 8086 933-500

Service émetteur / Albert Kerbl GmbH Tel.: 0049-(0)8086-933-302
téléphoneAdresse email de la sdb-team@kerbl.com
personne
responsable pour
cette FDS

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Joint poison information center for the states of Mecklenburg-Western Pomerania, Saxony, Saxony-Anhalt and Thuringia c/o HELIOS Klinikum Erfurt Nordhäuser Strasse 74

Tel.: (03 61) 73 07 30 - Fax: (03 61) 7 30 73 17

E-Mail: ggiz@ggiz-erfurt.de - Internet: www.ggiz-erfurt.de

Tox Info Suisse : numéro d'urgence 24 heures sur 24 : 145

Adresse de contact nationale suisse:

Nom commercial: Lotion nettoyante concentré

Version: 1 / CH

Date de révision: 31.10.2024

Numéro de la matière: R-15245:

remplace la version: - / CH

Date d'impression: 31.10.2024

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Eye Dam. 1 H318

Produit classé et étiqueté d'après le règlement (CE) no 1272/2008.

Pour l'explication des abréviations voir section 16.

2.2. Éléments d'étiquetage

Etiquetage selon le règlement (CE) no 1272/2008

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement

Danger

Mentions de danger

H318 Provoque de graves lésions des yeux.

Conseils de prudence

P280

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

composants dangereux déterminants pour l'étiquetage (règlement (CE)1272/2008)

contient Alcool, C12-14, éthoxylé, sulfates, sels de sodium; Polyglycoside d'alkyle C10-16; Amides, C8-18 (even numbered) and C18-unsatd., N,N-bis(hydroxyethyl)

2.3. Autres dangers

Pas de dangers particuliers à mentionner.

Le produit ne contient aucune substance classée comme PBT. Le produit ne contient aucune substance vPvB. Le produit contient aucune substance présentant des propriétés de perturbations endocriniennes pour l'homme. Le produit ne contient aucune substance présentant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non cibles.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Composants dangereux

Nom commercial: Lotion nettoyante concentré

Version: 1 / CH

Date de révision: 31.10.2024

Numéro de la matiere: R-15245:

remplace la version: - / CH

Date d'impression: 31.10.2024

Alcool, C12-14, éthoxylé, sulfates, sels de sodium

No. CAS68891-38-3

Numéro01-2119488639-16-XXXX

d'enregistrement

Concentration>=5<6,4%

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Skin Irrit. 2H315

Eye Dam. 1H318

Aquatic Chronic 3H412

Valeurs limites de concentration (règlement (CE) no 1272/2008)

Eye Irrit. 2H319>= 5 <= 10 %

Eye Dam. 1H318> 10 %

Polyglycoside d'alkyle C10-16

No. CAS110615-47-9

No. EINECS600-975-8

Numéro01-2119489418-23

d'enregistrement

Concentration>=1<3%

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Skin Irrit. 2H315

Eye Dam. 1H318

Valeurs limites de concentration (règlement (CE) no 1272/2008)

Skin Irrit. 2H315>= 30 %

Eye Dam. 1H318>= 12 %

Amides, C8-18 (even numbered) and C18-unsatd., N,N-bis(hydroxyethyl)

No. CAS67155-07-7

No. EINECS931-329-6

Numéro01-2119490100-53-XXXX

d'enregistrement

Concentration>=1<2,2%

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Skin Irrit. 2H315

Eye Dam. 1H318

Aquatic Chronic 2H411

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Indications générales

En cas d'accident ou de malaise, appeler aussitôt un médecin.

En cas d'inhalation

Assurer un apport d'air frais. En cas de malaise, conduire le malade auprès d'un médecin.

En cas de contact avec la peau

Fiche de données de sécurité selon le règlement (CE) n° 1907/2006

Nom commercial: Lotion nettoyante concentré

Version: 1 / CH

Date de révision: 31.10.2024

Numéro de la matière: R-15245:

remplace la version: - / CH

Date d'impression: 31.10.2024

Laver immédiatement à l'eau et au savon. En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

En cas de contact avec les yeux

Ecarter les paupières, rincer soigneusement les yeux avec de l'eau (15 min.). Enlever les lentilles de contact. Continuer à rincer. Demander aussitôt l'avis d'un médecin.

En cas d'ingestion

En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette. Rincer soigneusement la bouche avec de l'eau. Faire boire beaucoup d'eau par petites gorgées. Ne pas faire vomir.

Protéger les secouristes

Secouristes: Faites attention à l'autoprotection

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucun symptôme connu à ce jour.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Avis aux médecins / Traitement

Traitement symptomatique

Avis aux médecins / Risques

Pas d'autres informations pertinentes disponibles.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyen d'extinction approprié

Produits extincteurs en poudre, Mousse, Eau pulvérisée

Moyens d'extinction non-appropriés

Compatible avec tous les produits extincteurs habituels.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, formation possible de gaz dangereux.

5.3. Conseils aux pompiers

Equipements spéciaux pour la protection des intervenants

Ne pas inhaler les gaz dégagés lors d'une explosion ou d'un incendie. En cas d'incendie, utiliser un appareil de protection respiratoire approprié.

Autres données

Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations. Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Eviter la contamination de la peau, des yeux et des vêtements. Se référer aux mesures de protection énumérées dans les Sections 7 et 8.

Nom commercial: Lotion nettoyante concentré

Version: 1 / CH

Date de révision: 31.10.2024

Numéro de la matière: R-15245:

remplace la version: - / CH

Date d'impression: 31.10.2024

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher la propagation à la surface (par ex. à l'aide de digues ou de barrières anti-huile). Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines. En cas d'écoulement du produit dans les canalisations d'égout, informer immédiatement les autorités compétentes.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser avec des produits appropriés absorbant les liquides. Le produit récupéré doit être éliminé conformément à la réglementation en vigueur.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Se référer aux mesures de protection énumérées dans les Sections 7 et 8.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger

Eviter la formation d'aérosol. Dépoter uniquement sur des aires équipées d'un dispositif d'aspiration. Veiller à une bonne aspiration sur les machines de transformation. Conserver le récipient bien fermé. Utiliser uniquement dans des zones bien ventilées.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

Conserver dans l'emballage d'origine bien fermé. Aire de stockage dotée d'une bonne aération. Les emballages entamés doivent être refermés soigneusement et conservés en position verticale. Prévoir un sol étanche et résistant aux solvants.

Classes de stockage

Classe de stockage d'après TRGS 510 12 Des liquides non combustibles

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Conserver le récipient bien fermé. Protéger des fortes chaleurs et du rayonnement direct du soleil.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Autres données

Autres paramètres à contrôler ne sont pas connus.

Dose dérivée sans effet (DNEL)/dose calculée d'effet minimum (DMEL)

Alcool, C12-14, éthoxylé, sulfates, sels de sodium

Groupe de réf.	Ouvrier	
Durée d'exposition	Long terme	
Voie d'exposition	dermale	
mode d'effet	Effet systémique	
Concentration	2750	mg/kg/d

Groupe de réf.	Ouvrier
Durée d'exposition	Long terme
Voie d'exposition	par inhalation

Fiche de données de sécurité selon le règlement (CE) n° 1907/2006

Nom commercial: Lotion nettoyante concentré

Version: 1 / CH

Date de révision: 31.10.2024

Numéro de la matiere: R-15245:

remplace la version: - / CH

Date d'impression: 31.10.2024

mode d'effet	Effet systémique	
Concentration	175	mg/m³
Groupe de réf.	Ouvrier	
Durée d'exposition	Aigu	
Voie d'exposition	par inhalation	
mode d'effet	Effet systémique	
Concentration	175	mg/m³

Concentration sans effet prévisible (PNEC)

Alcool, C12-14, éthoxylé, sulfates, sels de sodium

Valeur type	PNEC	
Type	Eau douce	
Voie d'exposition	eau fraiche	
Concentration	0,24	mg/l
Valeur type	PNEC	
Type	Eau salée	
Voie d'exposition	Eau salée	
Concentration	0,024	mg/l
Valeur type	PNEC	
Type	Sédiment d'eau douce	
Concentration	5,45	mg/kg
Valeur type	PNEC	
Type	Sédiment marin	
Concentration	0,545	mg/kg
Valeur type	PNEC	
Type	Sol	
Concentration	0,946	mg/kg

8.2. Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique / Mesures d'hygiène

Tenir un dispositif de rinçage pour les yeux à disposition. Tenir une douche de secours à disposition. Ne pas inhaler les gaz/vapeurs/aérosols. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas fumer, ne pas manger ni boire sur le lieu du travail. Se laver les mains avant les pauses et au moment de quitter le travail. Se nettoyer très soigneusement la peau après le travail (soins complémentaires si nécessaire).

Protection respiratoire - Note

En cas de dépassement des valeurs limites au poste de travail, porter un appareil de respiration homologué à cet effet.

Protection des mains

Nom commercial: Lotion nettoyante concentré

Version: 1 / CH

Date de révision: 31.10.2024

Numéro de la matière: R-15245:

remplace la version: - / CH

Date d'impression: 31.10.2024

Gants résistant aux produits chimiques

Matériau approprié nitrile

La protection des mains doit se conformer EN 374.

Les gants doivent être choisis en fonction de l'utilisation et de la durée d'utilisation sur le lieu de travail.

Protection des yeux

Lunettes avec protection latérale; La protection des yeux doit se conformer EN 166.

Protection du corps

Vêtement de travail couramment utilisés pour travaux chimiques. Chaussures de sécurité

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

État de la matière	liquide
Odeur	caractéristique

Point de fusion

Remarque	non déterminé
----------	---------------

Point de congélation

Remarque	non déterminé
----------	---------------

Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition

Valeur	>=	100	°C
Pression	1013	hPa	

inflammabilité

Ne s'enflamme pas

Limite inférieure et supérieure d'explosion

Remarque	Non applicable
----------	----------------

Point d'éclair

Remarque	Non applicable
----------	----------------

Température d'inflammabilité

Remarque	non déterminé
----------	---------------

température de décomposition

Remarque	non déterminé
----------	---------------

valeur pH

Valeur	5	à	6,5
--------	---	---	-----

Viscosité**dynamique**

Valeur	400	à	800	mPa.s
--------	-----	---	-----	-------

solubilité(s)

Remarque	non déterminé
----------	---------------

Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)

Remarque	non déterminé
----------	---------------

Fiche de données de sécurité selon le règlement (CE) n° 1907/2006

Nom commercial: Lotion nettoyante concentré

Version: 1 / CH

Date de révision: 31.10.2024

Numéro de la matière: R-15245:

remplace la version: - / CH

Date d'impression: 31.10.2024

Pression de vapeur

Remarque non déterminé

Densité et/ou densité relative

Valeur 1,02 à 1,03 g/cm³
température 20 °C

Densité de vapeur relative

Remarque non déterminé

9.2. Autres informations

La limite de l'odeur

Remarque non déterminé

Le coefficient de l'évaporation

Remarque non déterminé

Hydrosolubilité

Remarque non déterminé

température d'auto-inflammabilité

Remarque Non applicable

propriétés explosives

évaluation non déterminé

Propriétés comburantes

Remarque non déterminé

L'examen divisant pour le dissolvant

Remarque Non applicable

Autres données

Aucun(e) n'est connu(e).

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Pas de réactions dangereuses si les prescriptions de stockage et de manipulation sont respectées.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réaction dangereuse connue.

10.4. Conditions à éviter

Protéger des fortes chaleurs et du rayonnement direct du soleil.

10.5. Matières incompatibles

Aucuns connus.

10.6. Produits de décomposition dangereux

vapeurs ou gaz irritants

Nom commercial: Lotion nettoyante concentré

Version: 1 / CH

Date de révision: 31.10.2024

Numéro de la matière: R-15245:

remplace la version: - / CH

Date d'impression: 31.10.2024

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité aiguë par voie orale

Remarque

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité aiguë par pénétration cutanée

Remarque

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité aiguë par inhalation

Remarque

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Corrosion/irritation cutanée

Remarque

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

lésions oculaires graves/irritation oculaire

évaluation

Corrosif

Remarque

Les critères de classification sont remplis.

sensibilisation

Remarque

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité subaiguë, subchronique et par longue durée

Remarque

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Mutagénicité

Remarque

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction

Remarque

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité

Remarque

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT)

Exposition unique

Remarque

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

exposition répétée

Remarque

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Nom commercial: Lotion nettoyante concentré

Version: 1 / CH

Date de révision: 31.10.2024

Numéro de la matiere: R-15245:

remplace la version: - / CH

Date d'impression: 31.10.2024

Danger par aspiration
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

11.2. Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien chez l'homme
Le produit contient aucune substance présentant des propriétés de perturbations endocriniennes chez l'homme.

Autres données
Des données additionnelles aux informations données sur le produit dans la présente sous-section ne sont pas disponibles.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité
Indications générales
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

12.2. Persistance et dégradabilité
Indications générales
non déterminé

12.3. Potentiel de bioaccumulation
Indications générales
non déterminé

Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)
Remarque non déterminé

12.4. Mobilité dans le sol
Indications générales
non déterminé

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB
Indications générales
non déterminé

Résultats des évaluations PBT et vPvB
Le produit ne contient aucune substance classée comme PBT
Le produit ne contient aucune substance vPvB.

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien
Propriétés perturbant le système endocrinien pour l'environnement
Le produit ne contient aucune substance présentant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non cibles.

12.7. Autres effets néfastes
Indications générales



Nom commercial: Lotion nettoyante concentré

Version: 1 / CH

Date de révision: 31.10.2024

Numéro de la matiere: R-15245:

remplace la version: - / CH

Date d'impression: 31.10.2024

non déterminé

Information supplémentaire sur l'écologie

Empêcher toute infiltration du produit dans le sol et l'écoulement dans les eaux et les égouts. Eviter les rejets dans l'atmosphère.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus

Code de déchets CEE 02 01 08* déchets agrochimiques contenant des substances dangereuses

Attribuer un numéro de code de déchet selon le catalogue européen des déchets en accord avec le service régional d'élimination des déchets.

Le numéro de clé de déchet doit être déterminé en consultation avec le consommateur, le fabricant et l'entreprise d'élimination. Respectez également les réglementations officielles locales.

SR 814.610 Ordonnance sur les mouvements de déchets (OMoD)

SR 814.600 Ordonnance sur les déchets (OLED)

SR 814.610.1 Ordonnance du DETEC concernant les listes pour les mouvements de déchets

Emballages contaminés

Les emballages non nettoyables doivent être éliminés en accord avec le service régional d'élimination des déchets.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

	Transport terrestre ADR/RID	Transport maritime IMDG/GGVSee	Transport aérien
14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification	Le produit n'est pas une marchandise dangereuse lors du transport terrestre.	Le produit n'est pas une marchandise dangereuse lors du transport maritime.	Le produit n'est pas une marchandise dangereuse lors du transport aérien.
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU	-	-	-
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	-	-	-
Carte pour désignation du danger			
14.4. Groupe d'emballage	-	-	-
14.5. Dangers pour l'environnement	-		

Information pour tous les modes de transport

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Voir paragraphes 6 à 8

Autres informations

Nom commercial: Lotion nettoyante concentré
Version: 1 / CH
Date de révision: 31.10.2024
Numéro de la matiere: R-15245: remplace la version: - / CH
Date d'impression: 31.10.2024

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI
non déterminé

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Autres réglementations

Règlement (CE) n° 648/2004 (détergents)

Regulation (EC) No 1907/2006 (REACH), Annex XVII (Restrictions)
Restriction of use according to REACH Annex XVII No:
3, 40, 75

Directive technique relative à la pureté de l'air (RFA)

Section 5.2.5: Organic Substances, Class I 4,9 %

Autres informations

SR 913.11 Ordonnance sur les produits chimiques (OChim):
note.
SR 814.318.142.1 Ordonnance sur la protection de l'air (OPair):
note.
SR 814.012 Ordonnance sur la protection contre les accidents majeurs (OPAM):
note.
SR 814.81 Ordonnance sur la réduction des risques liés aux produits chimiques (ORRChim):
note.
SR 822.115 Ordonnance sur la protection des jeunes travailleurs (OLT 5):
note.
SR 822.115.2 Ordonnance du DEFR sur les travaux dangereux pour les jeunes:
note.
SR 822.111.52 Ordonnance du DEFRsur les activités dangereuses ou péniblesen cas de grossesse et de maternité (Ordonnance sur la protection de la maternité):
note.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'est réalisée pour ce préparation.
Une évaluation de la sécurité chimique a été effectuée pour les substances suivantes contenues dans ce mélange :
Alcohols, C12-14, ethoxylated (EO=2), sulfates, sodium salts
Alkypolyglykosid
Amides, C8-18 (even-numbered) and C18-unsaturated, N,N-bis(hydroxyethyl)

RUBRIQUE 16: Autres informations

mentions de danger H-de la rubrique 3

H315 Provoque une irritation cutanée.
H318 Provoque de graves lésions des yeux.
H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à

Nom commercial: Lotion nettoyante concentré

Version: 1 / CH

Date de révision: 31.10.2024

Numéro de la matière: R-15245:

remplace la version: - / CH

Date d'impression: 31.10.2024

H412

long terme.

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

catégories de danger CLP de la rubrique 3

Aquatic Chronic 2

Danger pour le milieu aquatique, chronique, Catégorie 2

Aquatic Chronic 3

Danger pour le milieu aquatique, chronique, Catégorie 3

Eye Dam. 1

Lésions oculaires graves, Catégorie 1

Skin Irrit. 2

Irritation cutanée, Catégorie 2

Informations complémentaires

Les modifications importantes par rapport à la version précédente de la présente fiche de données de sécurité sont marquées par : ***

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Comme nous n'avons aucune information sur les conditions de travail de l'utilisateur, les informations fournies sur ces données de sécurité sont conformes avec l'état de nos connaissances et les réglementations nationales et communautaires.

Sans instructions de manipulation écrites au préalable, le mélange peut être utilisé uniquement pour les utilisations précisées dans la section 1.

L'utilisateur est responsable de s'assurer que toutes les mesures nécessaires sont prises pour se conformer aux exigences des lois et réglementations locales.

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité doivent être considérées comme une description des exigences de sécurité relatives à ce mélange et non pas comme une garantie de ses propriétés.